



Fait à Clouange,
Le mardi 5 décembre 2023

Aux candidats de la formation Brevet Fédéral Jeune Encadrant (BFJE)

LLTIR 23/24 – 2023/BFJE – CD

BFJE – Session de la saison 2023-2024 – Candidats reçus en formation

À la suite de la demi-journée de sélection et positionnement, organisée le dimanche 26 novembre 2023 au sein de l'Amicale Laïque de Neuves-Maisons, vous pourrez retrouver ci-dessous, en page 2, la liste des candidats reçus pour suivre la session de formation du Brevet Fédéral Jeune Encadrant (BFJE) de cette saison 2023-2024.

Les candidats ont passé lors de la journée de sélection et positionnement un test :

- Un QCM de connaissances relatifs aux savoirs qu'ils possèdent.

Cette session de formation se déroulera au sein de l'Amicale Laïque de Neuves-Maisons lors des dates suivantes :

- Journée 1 : Dimanche 7 janvier 2024
- Journée 2 : Samedi 4 mai 2024

Cette liste a été validée par le comité de sélection de cette formation, composé de :

- monsieur DENIS Corentin, en qualité de formateur de l'ETR¹ et RFL² ;
- madame NICOLAS Kateline, en qualité de formatrice de l'ETR.

Corentin DENIS
Responsable Formation Ligue (RFL)
Ligue Régionale de Tir de Lorraine

¹ ETR : Équipe Technique Régionale

² RFL : Responsable Formation Ligue

Liste des candidats reçus pour suivre la formation

N° CLUB	CLUB	NOM	Prénom	RÉSULTATS
1288426	ST - ENTENTE SPORTIVE THAONNAISE	AVELLA MILLOUR	Marylaine	NON REÇUE*
1288280	ST - SOCIÉTÉ OMNISPORTS LA BRESSAUDE	BERTRAND	Tom	REÇU
1257100	ST - SOCIÉTÉ DE TIR DE NITTING	HERTZOG	Titouan	REÇU
1254013	ST - AMICALE LAIQUE NEUVES MAISONS	JANKOWSKI	Hugo	REÇU
1254013	ST - AMICALE LAIQUE NEUVES MAISONS	JOLLY BERAUD	Aurélien	REÇU
1254013	ST - AMICALE LAIQUE NEUVES MAISONS	ORY	Morgane	REÇUE
1257100	ST - SOCIÉTÉ DE TIR DE NITTING	PACELLA	Estéban	REÇU
1288280	ST - SOCIÉTÉ OMNISPORTS LA BRESSAUDE	PLANTAIN	Julien	REÇU
1288139	ST - SOCIÉTÉ DE TIR DE NEUFCHATEAU	WILLEMIN	Sophie	REÇUE

* Madame AVELLA MILLOUR Marylaine ne s'étant pas présentée à la journée de sélection et positionnement, elle ne pourra pas participer à cette formation initiale.